

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2025

Étaient présents : Corinne THERIC, Laurent BALSAN, Irène LEBEAU, Marc SAUVAIRE, Renaud ESCANDE, Jean-Claude THION, Christian RAGUES, Jean-Marie PONCELET, Jean-Claude THION

Absents : Gaëlle JOSSINET, Jean-Luc ALBE (procuration Renaud ESCANDE)

Mme le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : financement du Marathon des sports.
Approuvé à l'unanimité.

Début de séance à 09h31

Ordre du jour :

1) Approbation du procès-verbal du 5 avril 2025

Approbation à l'unanimité

2) Modification de la sectorisation scolaire

La sectorisation scolaire permet de déterminer l'affectation des enfants de la commune dans les différentes écoles. Lors de la fermeture de l'école de Dourbies, les enfants ont été affectés à Camprieu, suivie d'une longue période sans enfants scolarisés en dehors de l'Espérou. Lors de la reprise de la scolarisation, les parents ont inscrit leurs enfants à Trèves/Lanuéjols. Les enfants du hameau de l'Espérou se rendent à Camprieu et les effectifs des écoles de Trèves/Lanuéjols sont très importants. Une discussion a été engagée avec les parents pour déterminer une nouvelle sectorisation scolaire. Les enfants de la commune (tous hameaux confondus) seront affectés à l'école de Camprieu à partir de la rentrée scolaire de septembre 2025. Les parents qui souhaitent laisser leurs enfants ainsi que leur fratrie dans leur école actuelle le pourront dans le cadre de la poursuite de la scolarité. Approbation à l'unanimité.

3) Convention avec la commune de TREVES pour l'accueil à l'école des enfants de la commune de Dourbies

L'école de Trèves accueille une partie des enfants de Dourbies. Les communes de résidence participent aux frais de scolarité des enfants à hauteur du nombre d'enfants qu'elle envoie, ils comprennent les fournitures scolaires, les salaires du personnel et charges en découlant. Une convention doit être signée entre les différentes parties. Approbation à l'unanimité.

4) Appel à projet pour la gestion de la Maison Multi-Services

Un projet de bail dérogatoire avait été mis en place mais n'a pas abouti. Mme le Maire propose de lancer un appel à projet assez ouvert de manière à recevoir toutes les idées qui pourraient émerger pour une utilisation de ce site. Chaque candidature sera étudiée en commission puis en conseil municipal. L'appel à projet sera ouvert jusqu'à fin octobre. 1 abstention 8 pour

5) Etudes pour travaux sur le Pt de Comeiras

Une étude a été effectuée en 2016 pour évaluer l'état et les risques du pont de Comeiras. Il avait été diagnostiqué un affouillement des piles. Une réactualisation de cette étude a été effectuée en 2025. M. ESCANDE expose qu'il y a eu peu d'évolution entre les deux études. Le nouveau rapport montre qu'en presque 10 ans, la dégradation sous le tablier et l'affouillement sous la pile de la rive gauche n'ont pas beaucoup évolué, cependant ces altérations peuvent se développer de façon exponentielle, c'est pourquoi il faut entreprendre des travaux sur ce pont avant qu'il ne soit trop tard. M. ESCANDE propose de retenir la solution intermédiaire proposée, avec une restauration du béton et reprise du tablier en surface pour une meilleure gestion de l'eau de pluie. Pour mieux préciser les travaux à réaliser il convient de faire des études complémentaires ; entre autres sur l'état des matériaux et des études environnementales pour un montant de 18 500€. Approbation à l'unanimité.

6) Téléphonie mobile : abandon du projet deuxième pylône Col des Rhodes

Dans le cadre du projet de résorption des zones blanches dans la partie aval de la commune, il avait été décidé d'implanter deux nouvelles antennes relais. Avec un seul pylône placé vers le col des Rhodes, la majorité des points sera couverte. Seul le hameau de Ressaçon n'est pas couvert par cette implantation. Mme le Maire propose de ne retenir que cette implantation unique et d'abandonner le second projet d'antenne. Approbation à l'unanimité.

7) Organisation des marchés estivaux

L'organisation des marchés estivaux relève de la compétence de la commune mais peut être confiée à un tiers. Vu la lourdeur de l'organisation et considérant qu'ils sont actuellement gérés par le GAEC « Pauline et Thomas », il est proposé de leur confier officiellement cette gestion. Approbation à l'unanimité.

Le marché nocturne du 13 juillet relève par contre de l'animation ; il sera porté par l'association « La fête au Village » et sera règlementé par arrêté municipal. Approbation à l'unanimité.

8) Emploi renfort camping La Pensière

Chaque année, une personne est recrutée en juillet/août pour renfort estival au camping municipal. Suite à l'accident de la personne en charge du camping, la personne en renfort a été recrutée plus tôt dans le cadre du remplacement de la gestionnaire. Mme le Maire propose un contrat de 20h hebdomadaires modulable du 12 mai à fin septembre. Approbation à l'unanimité.

9) Adhésion à l'association « Renouveau de la pomme 100% Cévennes »

Cette association est un collectif d'agriculteurs des vallées cévenoles autour du jus de pommes. Les agriculteurs de la commune travaillent déjà avec eux et sont dans la même démarche, qui permet d'avoir plus de visibilité. La cotisation annuelle est de 100€. Approbation à l'unanimité.

10) Budget primitif 2025 :

a) Décision modificative

1 - Correction affectation de résultat

Approbation à l'unanimité.

2 - Provision opération Maison Familiale (travaux de mise aux normes)

Approbation à l'unanimité.

b) Admission en non-valeur

Ces admissions en non-valeur correspondent à d'anciennes factures d'eau non réglées et dont les poursuites n'ont pas abouti. Le montant est de 2 944.53€.

Approbation à l'unanimité.

11) Demande occupation Plle H 325 – Le Mourier

Une partie de la parcelle H325 est utilisée en parking et l'autre utilisée par un particulier qui l'a demandée pour son usage professionnel. Mme le Maire propose de lui louer dans le même cadre que le dépôt de l'entreprise DUVAL Maçonnerie. Approbation à l'unanimité.

12) Inscription à l'éco-organisme ALCOME

Cet éco-organisme propose une sensibilisation autour des mégots de cigarette. Ils fournissent des cendriers de poche et subventionnent les installations de collecte des mégots. Un bilan annuel devra être fourni. M. PONCELET est désigné pour être le référent. Approbation à l'unanimité.

13)Offre de séjours au camping La Pensière

Dans le cadre de la « Fête de la transhumance », Mme le Maire propose d'offrir un séjour d'un week-end hors saison, par tirage au sort sur la radio Ici Gard Lozère. Approbation à l'unanimité.

14)Subvention Marathon des sports

Jean-Claude THION porte un projet d'animation autour de la pratique du sport à destination des jeunes, avec plusieurs disciplines. L'évènement serait organisé les 12 et 13 août au hameau de l'Espérou. Au titre des animations de la commune, Mme le Maire propose d'allouer un budget de 2000€ à l'organisation du marathon des sports 2025. Approbation à l'unanimité.

15)Informations :

a. Bilan 2024 intervention du SDIS sur la commune

Il y a eu 15 interventions du SDIS en 2024 sur la commune. La caserne de Lanuejols/Camprieu est menacée car le pompier professionnel qui y était affecté quitte la structure. Les appels à pompiers volontaires sont renouvelés.

b. Bilan 2024 activité Touristique Occitanie

Mme le Maire présente le bilan du tourisme en Occitanie pour la saison 2024. Il est disponible en consultation en mairie.

c. Sensibilisation Violences faites aux femmes

La préfecture réactive une vigilance particulière au sujet des violences intrafamiliales. Les élus ont une obligation de signalement au procureur en cas de connaissance de ce type de violence. Un guide pour les élus est disponible.

16)Questions diverses

- a. La compétence éclairage public est transféré et effective à compter du 1er juin. Les Laupies, Caucalan, Comeiras et le Mourier sont réparés.
- b. Le grand Écho de la Communauté de Communes sera distribué exceptionnellement au domicile ces prochains jour. Il contient un coupon d'entrée au Climatographe pour 2 personnes et pour la Maison de l'eau aux Plantiers.
- c. La fête au Village organisera le 15 août à l'Étape.
- d. Plusieurs manifestations sont prévues le we du 28/29 juin : Gem bike Aigoual, randonnée au hameau de St Sauveur avec une conteuse, WE St Sauveur Camprieu dans le cadre du lancement du GR de pays.
- e. Extension/modification des limites de la carte communale entre la zone constructible et inconstructible : M. PONCELET demande les possibilités pour rendre constructibles ces parcelles en marge actuellement hors zone constructible. Cela nécessiterait une révision de la carte communale, procédure qui est longue car elle doit intégrer toutes les nouvelles réglementations en matière d'urbanisme comme l'aléa feu de forêt et chute de bloc, ainsi que les dispositions nationales (loi ZAN, etc.) qui peuvent réduire encore plus les possibilités de construire. D'autre part, l'État risque d'obliger la commune à transférer la compétence à la communauté de commune ce qui impliquerait de construire un service spécifique dont nous devons payer le coût, et une perte du pouvoir décisionnaire.
- f. Pour le marché nocturne du 13 juillet, l'association « La Fête au Village » souhaite la présence d'artisans de la commune non professionnels.